

Brèves littéraires

Brèves

In Memoriam

Number 59, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/5867ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)

1920-812X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2001). *In Memoriam*. *Brèves littéraires*, (59), 13–17.

Tous droits réservés © Société littéraire de Laval, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



photo : C.P.L./Jim Lego

Jeanne De Serres

IN MEMORIAM

Jeanne De Serres (1938-2001)

Jeanne De Serres, décédée le 21 février dernier, a adhéré à la Société littéraire de Laval vers la fin des années quatre-vingt-dix. Auteure de textes, pour la plupart inédits, elle a fait partie du comité de lecture de *Brèves littéraires* (prose) dès l'automne 1998 et a été élue au conseil d'administration de la SLL en juin 1999.

Fille unique, Jeanne est née au Lac Saint-Paul, près de Ferme-Neuve dans la région de Mont-Laurier. Elle a fréquenté l'école du village de Brébeuf dans les Hautes-Laurentides, et a subséquemment obtenu un brevet d'enseignement à l'École normale de Mont-Laurier.

Sa première expérience de travail dans une école de rang près de Brébeuf ressemble à la description qu'en fait Arlette Cousture dans *Les filles de Caleb* à propos d'Émilie Bordeleau qui, chaque matin d'hiver, devait allumer le poêle avant d'accueillir ses élèves. Jeanne a ensuite enseigné à Saint-Jovite et a entrepris des études à l'éducation des adultes de

l'Université de Montréal. Pour faciliter la poursuite de ces études, elle a quitté sa région des Laurentides pour s'installer à Montréal et y a obtenu son baccalauréat ès arts tout en enseignant le français et la catéchèse à l'école Pie IX, au nord de Montréal. Elle exerça ensuite son métier à l'école Rosalie-Jetté, à Ahuntsic, vouée à l'enseignement aux jeunes mères célibataires.

Elle s'est mariée en 1967. Le couple a eu trois enfants : Pierre, Yves et Geneviève. Deux petits-enfants ont élargi la famille, Philippe et Marie-Jeanne.

Dès la naissance de son premier-né, Jeanne a interrompu l'enseignement pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. Elle a subséquemment fait une autre année d'études en lettres à l'Université de Montréal pour reprendre plus tard l'enseignement du français aux adultes à l'école Vanier de la Commission scolaire Les Écores de Laval et, pour une brève période, l'enseignement du français langue seconde aux immigrants. Finalement, elle est passée au Centre L'Impulsion, une école de raccrocheurs de la même commission scolaire, qui a profité de son expérience jusqu'à sa retraite en 1994.

Jeanne De Serres a toujours aimé écrire. La retraite venue, elle a consacré plus de temps à cette activité. Elle faisait partie de l'Alliance culturelle d'Ahuntsic et a participé aux rencontres mensuelles du groupe d'écriture, Les Plumes. Lorsqu'elle a découvert la Société littéraire de Laval, elle s'est inscrite à un atelier de poésie de Bruno Roy et a commencé à publier des textes dans *Brèves littéraires*. C'est ainsi qu'on

l'a recrutée pour faire partie du comité de lecture de notre revue et sollicitée pour faire partie du conseil d'administration.

Jeanne a accumulé une somme considérable de textes susceptibles de faire l'objet d'un recueil. Elle avait, à ce propos, entrepris des démarches auprès d'une maison d'édition disposée à publier ses manuscrits. Malheureusement, un cancer fulgurant l'a ravie à notre amitié et ses textes n'ont pu paraître de son vivant.

Nous avons demandé à Claude Guernier, époux de Jeanne, de choisir quelques textes représentatifs de son style, pour que nous puissions vous les faire découvrir. Nous le remercions de sa collaboration. À monsieur Guernier et à sa famille, aux amis de Jeanne et à vous, lecteurs et lectrices, nous souhaitons bonne lecture.